

Module n°3 : Accompagnement à la rédaction du livret 2 comprenant une préparation aux épreuves du jury

Contexte

La démarche de VAE collective propose dans un premier temps un positionnement des agents puis un accompagnement à la VAE (rédaction des livrets 1 et 2), visant à terme la validation complète du diplôme ou de la certification visée.

Objectifs

La durée maximale de l'accompagnement est de 81 heures.

Public

Pour plus d'informations, merci de vous rapprocher de la Délégation ANFH OI, Tout agent visant une reconnaissance des compétences pour l'exercice d'un métier du soin ou de tout autre métier de la FPH

Exercice

2026

Code de formation

1-12

Nature

AFR

Organisé par

GIP FCIP de la Réunion

Durée

NON CONNUE A CE JOUR